



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

exercice libéral

Question écrite n° 87601

Texte de la question

Alors que la profession médicale se féminise assez rapidement les femmes médecins exerçant en libéral ont des modes d'indemnisation des temps de congé maternité moins favorables que ceux des salariées. Dans ce contexte, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de la santé et des solidarités s'il ne lui apparaît pas opportun d'aligner la durée de congé de maternité des professions de santé libérales sur celles des salariées.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87601

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 2006, page 2341